

LE MEILLEUR SEPARATEUR
PRIX MOINDRE

À ce que vous
souhaitiez avec le
PARATEUR
CREME
KING
ions des plus faciles,
ranti pour 10 ans.
s-vous convaincre.
Ecrivez à la
Separator Co. Ltd.,
Montreal, Canada.
us avons besoin d'agents
commandables là où nous
sommes pas représentés.
SAI DE 30 JOURS
RATUIT

LETTIN DE LA FERME"
action et Administration
de la Montagne, (Edifice Morin)
née par "Le Soleil". L'été.
2-4297 - Case Postale 129

LE
EL A BEURRE
XTRA SPECIAL
INDSOR
ST LE MEILLEUR
OUR LE BEURRE
ESSAYEZ-LE

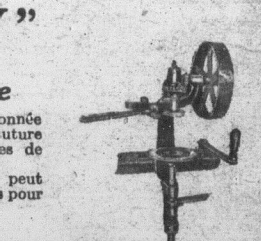
ECONOMIQUEMENT
US FAUT UN APPAREIL
UTILITY"

bien établi et reconnu par
monde que l'industrie des
es est payante. Toutefois
ette industrie comme dans
autre celui qui produira le
onomiquement fera de plus
ffits.

PROBLEME

ettre à la portée de tous un
aient, mêmes aux profanes,
c'est-à-dire d'offrir au mar-
écipients sanitaires et her-

à notre nouvel appareil, et à
d'instructions et de recettes, il
ir notre sertisseuse et un résér-
l'eau froide, pour posséder un
eolument complet pour faire la
nserve à domicile—à l'intérieur
rieur de la maison—avec des
infiniment supérieures à ceux
ent les grands fabricants.



es Domestiques
MONTREAL

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

LE REPIQUAGE

Répondons-donc aujourd'hui à cette dernière question: Pourquoi repiquer.

Pour traiter clairement cette importante question, nous allons répondre à ces trois questions: pourquoi, quand et comment repiquer?

1. Pourquoi? Pour trois raisons.

a. Ceci permet de hâter la végétation des légumes à végétation trop longue pour la saison. Tels sont les tomates, les choux et chou-fleur hâtif, la laitue, pommée et le céleri. Nos gelées de printemps et d'automne resserrent donc une période trop courte ces légumes ci-haut nommés. Pour la même raison, cette opération, en abrégant le temps de la végétation permet de faire des primeurs d'autres légumes tels que les oignons, les betteraves, les carottes, etc.

b. Tout jardinier pratique voit aussi une grande raison financière dans le repiquage. C'est par lui qu'il économise du plant et du terrain en repiquant les plants au lieu d'éclaircir son semis: et cela lui laisse libres des caissettes ou des surfaces de couches chaudes qu'il utilise aussitôt pour de nouveaux semis. De la sorte le jardinier qui veut faire de l'argent pourra calculer ses semis de façon à obtenir des récoltes en succession. Alors lorsque les autres jardiniers plus imprévoyants vendront à vil prix parce que le marché est encombré d'une abondance de produits mûrs en même temps, le jardinier pratique se gardera bien alors d'apporter ses produits. Ou bien il aura vendu ses légumes à haut prix comme primeurs avant l'envahissement du marché par le même produit, ou bien il gardera une partie de sa récolte pour la vendre après que les autres auront vendu à sacrifice dans le temps de l'abondance, alors que le consommateur est prêt à payer plus cher puisque les cultivateurs n'ont plus à offrir ces produits qu'ils viennent de vendre en masse et pour des primes.

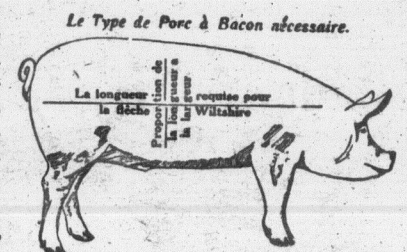
c. Une troisième raison et très importante aussi, c'est qu'elle assure une végétation vigoureuse en "durcissant" le plant comme disent les jardiniers. Le plant doit être rustique pour résister aux changements de température d'une saison alors si variable, et pour ne pas succomber à la fonte du semis: cette maladie si ruineuse dans les semis si l'on en connaît ses causes, et la manière d'en contrôler les funestes effets.

Comment le repiquage empêche-t-il la fonte du semis? Comme je le disais dans ma dernière causerie, la fonte du semis est due à trop d'humidité. Nous avons vu comment l'éviter pour le sol. Pour la plante, c'est par le repiquage que nous réussirons. Comment? Parce que le repiquage chasse l'excès d'humidité de deux manières: le La caissette ou la

couche-chaude finit peu à peu par être encombré de verdure surtout si on a semé fort. En repiquant comme nous distançons les plants de quelques pouces nous faisons plus d'espace pour l'air qui évaporerait alors plus régulièrement l'excès d'eau. 2o Le repiquage a pour effet de ralentir la pousse des feuilles et d'activer celle des racines. Le plant absorbera donc moins d'eau et deviendra plus fort, ce que nous constaterons par sa couleur qui sera plus foncée que ses grands plants grêles vert pâles poussés trop vite parce que semés trop drus, ou encore parce que nous avons trop incliné nos caissettes ou nos couches-chaudes vers le soleil. De 2 à 3 pouces de pente suffisent.

Donc le repiquage, en favorisant une meilleure ventilation, et en réglant l'humidité, prévient la fonte du semis, et renforce le plant en provoquant de nouvelles racines. Sans compter qu'en outre d'être une opération pratique d'après l'exposé ci-haut, elle peut devenir très payante.

Adrien DESAUTELS.



RAPPELEZ-VOUS CE TYPE

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 289)

QUI DOIT LA DIME.—(Réponse à G. F.)—Q. Un cultivateur a loué une terre avec le roulant. Est-il obligé de payer toute la dime ou une partie seulement? Le propriétaire a-t-il sa part de la dime à payer, étant donné que c'est lui qui paye les taxes est-il également tenu à la dime soit pour le tout, soit pour partie?

R. Dans une étude sur la dime dans la Province de Québec, que nous avons publiée sur Le Bulletin de la Ferme du 14 décembre 1922, nous donnons notre opinion sur ce point. Nous citons ci-dessous les parties importantes qui répondent à la question de notre correspondant, le référant quant aux autres détails à l'article dont nous faisons allusion.

Notons, à nouveau, que la dime est due sur la récolte, car elle est une charge de fruits produits par la terre et non pas une imposition sur le bien-fonds ou la propriété comme le sont par exemple, les taxes municipales et scolaires, les cotisations imposées pour la construction ou la réparation des églises, des presbytères et des cimetières. C'est donc celui qui fait la récolte ou au bénéfice de qui elle est faite, qui doit payer la dime. Conformément à ces principes sera donc tenu de payer la dime, tout propriétaire qui cultive lui-même sa terre, engrange sa récolte, en un mot perçoit les fruits que le sol produit. L'usufruitier, le locataire, le fermier, sont également tenus de payer la dime, car c'est à leur bénéfice qu'ils cultivent "leur bien", comme on dit avec raison à la campagne. Le propriétaire d'une terre ainsi louée, ou donnée en usufruit, n'y est pas tenu. Les fruits qu'il reçoit de sa terre ainsi louée, ce que l'on appelle les "Fruits civils", ne font pas partie de la récolte, ne sont pas des fruits de la terre, mais de l'argent. Or, comme la dime ne doit être payée qu'à même les produits du sol, il s'ensuit que l'argent que l'on peut retirer d'une terre louée à bail ou à ferme n'est pas sujet à la dime. C'est la récolte qui doit la dime, et non pas la terre qui produit la récolte. La dime est donc une charge de celui qui fait la récolte, qui en retire personnellement le bénéfice. En suivant ces principes bien établis, nous pouvons donc dire, d'une manière générale, qu'un propriétaire qui reçoit un loyer, ou un revenu quelconque, en argent, n'est pas tenu de payer la dime sur cet argent. Donc un propriétaire catholique qui loue sa terre, à prix d'argent, à un fermier, n'est pas tenu, que ce fermier soit lui-même catholique ou protestant, de payer la dime au curé de la paroisse pour les grans récoltés sur sa propriété par son fermier.

Mais il en serait autrement, si le loyer de la terre était payé en produits, comme la chose arrive souvent, chez les cultivateurs

qui engagent un fermier, pour leur aider. Dans ce cas, le propriétaire et le fermier sont tenus de payer la dime, chacun en proportion de sa part de récolte. Le cultivateur qui vend sa récolte après l'avoir coupé, doit la dime sur cette récolte.

Pour résumer ce qui précède, disons en deux mots que c'est la récolte, et non pas la terre qui la produit, qui doit la dime, et que l'obligation de la payer incombe à tout catholique qui en retire le produit à son bénéfice.

NEANT

Madame.—Qu'est-ce que tu cherches? Monsieur.—Rien.

Madame.—Tu vas le trouver dans le flacon de whisky.

LE VISITEUR.—Pourriez-vous m'accorder, une heure de conversation, monsieur.

LE MONSIEUR.—Certainement, ma femme vient de me prévenir qu'elle serait prête dans cinq minutes.

Petit dialogue entre enfants.
—Oh! là là! ce que ton père est avarié! Il est cordonnier, et vois les souliers que tu as!...

—Eh bien, et le tien!... Il est dentiste, et ton petit frère n'a encore qu'une dent!...

\$15,000 en prix

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2me prix: \$2,000.00 en argent.
3me prix: \$1,000.00 en argent.
4me prix: \$500.00 en argent.
5me prix: \$100.00 en argent.
Achetez ces billets! Courez votre change tout en faisant l'aumône au Vieil Homme Don-Bosco!
Prix des billets: 1 pour \$0.25, 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 500 pour \$25.00; 3000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.
Ecrivez à l'abbé Philippon, prêtre, directeur ou téléphones 2-4821, Petit-Bois, Québec.
Vous recevrez vos billets par le retour de la maille.

LA LECTURE DU BULLETIN DE LA FERME

s'impose à tous les cultivateurs pratiques et économes. Si votre voisin n'y est pas abonné, conseillez-lui de le faire au plus tôt.

COMPAREZ

Les comparaisons prouvent sa plus longue durée. Les cas qui nous ont été signalés prouvent que la clôture "IDEAL" dure des années après que les autres sont finies.

L'"IDEAL" dure plus longtemps parce que mieux galvanisée

Nous ne vous demandons pas de vous en rapporter à notre témoignage quant à la supériorité de l'"IDEAL". Il n'est pas non plus nécessaire que vous acceptiez notre parole quant à sa longue durée. Ses records véritables en disent beaucoup plus long que les belles paroles. Voilà pourquoi nous vous demandons.

Ce noeud rend

la Cloture Ideal

la plus forte en existence

de demander à vos voisins

Il se trouve certainement dans votre voisinage une étendue de clôture "IDEAL". Il y en a aussi d'autres marques. Faites-en alors une comparaison judicieuse. Bien posée et en y donnant le soin voulu, la clôture "IDEAL", durant des années de SERVICE, surpassera les autres marques en durée. Et ceci est entièrement attribuable à la haute qualité du matériel employé pour le galvanisage. Pendant un nombre égal d'années de service, les autres clôtures crochétées ou se défont, mais la clôture "IDEAL" à vie durable, sera encore bonne pour plusieurs années de service.

N'ACHETEZ PAS

—si vous pensez que ceci n'est pas vrai. Vous pouvez voir ces clôtures. Vous pouvez vous rendre compte de leur vétusté. Vous pourrez alors nous dire si nos avancées sont conformes à la vérité, ou exagérées.

Voyez l'agent de l'"IDEAL" ou écrivez pour avoir le dépliant illustré qui en démontre les modèles et les différentes grosseurs.

IDEAL FENCE & SPRING, Co. of Canada Limited, 434 Christine Bld. MONTREAL